

FICHE DETAILLEE PAR ACTION DE DEVELOPPEMENT

OPERATEUR	
Nom de	CCPN
Adresse de la collectivité locale :	8 rue des épinoches 27220 Saint André
Nom du gestionnaire :	CCPN
Structure ou service concerné :	multiaccueil
Coordonnées du maître d'œuvre :	CCPN

FICHE ACTION N°2
Date de démarrage : 1992
Intitulé de l'action : multiaccueil les 5 fossettes
Nombre de places prévues : 27
Locaux :

CONSTATS INITIAUX
<p>Un territoire en développement (430 nouveaux logements prévus sur les 3 années à venir) avec une augmentation constante du nombre de familles et d'enfants; 1313 enfants de 0 à 6 ans allocataires en 2006, 1278 en 2005. 205 naissances en 2005.</p> <p>Un taux d'activité des parents et des mères supérieur à la moyenne départementale</p> <p>Une demande d'accueil de plus en plus forte, et des demandes spécifiques : accueil d'urgence, accueil d'enfants handicapés, assistantes maternelles absentes, malades.</p> <p>Existence d'un relais assistantes maternelle pour les 145 professionnelles agréées du territoire ce qui représente 380 places d'accueil.</p> <p>Une offre d'accueil collectif centralisée à Saint André mais insuffisante au regard du nombre de demande</p> <p>Une augmentation du nombre de places intervenue en décembre 2007, de 19 à 27 places.</p>

INTITULE DE L'ACTION
Continuité de l'action:multiaccueil les 5 fossettes

OBJECTIFS DE L'ACTION
<p>généraux</p> <p>Favoriser la conciliation vie familiale, professionnelle et sociale</p> <p>Accompagner les parents dans leur rôle éducatif</p> <p>Permettre aux parents de choisir le mode d'accueil le plus adapté à leur situation</p> <p>Soutenir l'épanouissement de l'enfant</p> <p>Développer l'accessibilité des familles</p>

Améliorer la communication en direction des familles

opérationnels

Permettre la complémentarité avec les autres modes d'accueil du territoire: assistantes maternelles, accueil de loisirs

Répondre aux situations d'urgence

Mettre en place une commission d'admission

Développer des espaces et des outils d'échange avec les parents

Mettre en place la restauration

Aménager l'espace pour permettre le respect de l'individualité de l'enfant, son développement

Développer des activités d'éveil culturel, artistique, moteur, sensoriel

Réunir l'équipe autour du projet

Accompagner le personnel

Créer de nouveaux outils de communication

DESCRIPTION DE L'ACTION – CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

Le multiaccueil, situé à Saint André, est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Il ferme 5 semaines par an. Il est habilité pour accueillir 27 enfants de 2 mois et demi à 4 ans, selon les tranches horaires (il bénéficie d'un agrément PMI modulé). 2 places sont réservées à l'accueil d'urgence et 1 à l'accueil d'enfant handicapé. La tarification appliquée est conforme au barème CNAF dans le cadre de la PSU.

Personnel: 1 directrice éducatrice de jeunes enfants, 1 infirmière en recrutement en 2008, 1 auxiliaire de puériculture, 1 agent CAP petite enfance, 2 agents sociaux et 1 agent de service
Réunions d'équipe formalisées, réactualisation des fiches de poste, formation, analyse des pratiques

Activités: culturelles et artistiques, découverte du livre, motricité, activité de découvertes: jardinage, cirque...

Partenariat: il est de 3 niveaux, le partenariat autour de l'enfant et de sa famille, celui mobilisé autour de la réalisation d'actions et les partenaires institutionnels: conseil général, Caf, cdc val d'Eure et vesgre, les autres services de la CCPN, associations socioculturelles: lire et faire lire, les amis de la bibliothèque, relais du conte, éducation nationale, services spécialisés

Actions à mettre en œuvre:

Mise en place d'une commission d'admission avec en préalable un travail partagé entre professionnels, élus, parents et partenaires sur des critères

Création d'outils de communication: forum de discussion, gazette de la petite enfance,

Evolution du comité des parents, mise en place de temps de rencontre et d'échanges entre professionnels et parents autour de préoccupations socio-éducatives

Elaboration d'un livret d'accueil

ECHEANCIER DE L'ACTION

RESULTATS ATTENDUS et ELEMENTS DE MESURE

Résultats attendus: éveil et épanouissement des enfants, passerelle avec les autres accueils du territoire, mixité sociale des enfants accueillis, intégration d'enfants handicapés, des familles mieux informées et plus impliquées dans la vie et les projets de la structure, satisfaction des familles sur le mode de garde choisi

Indicateurs quantitatifs: nombre de demandes d'accueil, nombre d'enfants inscrits, taux d'occupation, diversité des familles, origines géographiques, nombre de parents participants aux actions, fréquence des rencontres professionnels, usagers, élus, *nombre de projets d'accueil individualisés,*

Indicateurs qualitatifs: analyse des comportements et aptitudes des enfants, niveau de satisfaction des parents, niveau de participation des parents, nature des partenariats développés (avec RPAM, écoles, accueils de loisirs), *ambiance niveau sonore, durée du temps d'accueil, contenus des échanges, les demandes des parents, posture*

Fiche action n°2 : Accueil collectif 10 semaines / 4 ans, lieu multi accueil

En 2005, par rapport à l'investissement relatif à l'accueil collectif, un dossier d'investissement pour l'extension du point multi accueil fut réalisé (EAD). L'aménagement de la structure est suffisamment avancé en fin 2007 pour recevoir le nouveau agrément modulé par la PMI et assurer une journée de fonctionnement. Cette dernière permet de faire entrer le multi accueil 27 places dans le stock de la CCPN eu égard au contrat enfance jeunesse.

En 2008, l'autorisation administrative d'accueillir 27 enfants en vertu d'un agrément modulé ne permet pas réellement d'exploiter tout le potentiel de la structure. En effet, la levée de certaines réserves vis à vis d'entreprises participant à l'aménagement intérieur fut "compliquée", au point d'induire un report de la commission de sécurité. Au lieu de passer lors du premier semestre 2008, cette commission visita la structure le 25 novembre 2008. Les mêmes difficultés avec les artisans, vis à vis de la mise en place d'une cuisine et d'une buanderie exigèrent une dérogation de trois mois sur 2009(31 / 03/ 2009) pour bénéficier du DAIPE. Le souci majeur vient du fait que les entreprises ne fonctionnent plus avec des stocks, augmentant les délais de livraison d'un temps de fabrication allant de 4 à 6 semaines quant tout va bien.

Cette démarche d'adaptation à la demande a initié de la part des nouveaux élus une réflexion sur les critères d'inscription. Cela se traduit en février 2009 par la modification du règlement intérieur en commission pour étendre la mise en place de forfaits, une validation au bureau et à l'assemblée en avril. Cela devrait garantir les impératifs de rentabilité tout en préservant une certaine souplesse pour les familles.

Toujours dans cette logique, il fut procédé à l'embauche d'une auxiliaire puéricultrice en mars 2008 et d'une infirmière en avril 2008. Cela élargit notre offre de service aux familles par une compétence médicale.

Restent des situations d'agents qu'il s'agit d'accompagner compte tenu de leurs statuts.

Relativement au fonctionnement de la structure, des temps de concertation(journée banalisée, rencontre avec les parents...), des temps de formation/sensibilisation furent organisés (gestion de conflits, handicap ...). Un réseau de responsables de multi accueil s'est constitué, offrant l'opportunité à celles ci de confronter leurs pratiques, mettre en place des soirées d'information (secousse du nourrisson) L'articulation avec le RPAM(sur le temps de formation et les arrêts maladie), la PMI (urgence) se poursuit afin de répondre au mieux aux besoins de la population. Enfin, en ce qui concerne les usagers, 216 familles sollicitent la structure, soit 237 enfants. L'une des difficultés majeures pour la mise en place de forfaits par exemple, est le profil des familles fréquentant régulièrement la structure, sur des créneaux horaires instables d'une semaine à l'autre.

L'efficacité et la pertinence de cette structure sont certaines dans la qualité des services rendus, dans le soutien aux parents, dans la participation aux événementiels, dans l'organisation globale du service.

La performance sur l'année 2008 reste modeste si nous comparons les moyens mobilisés aux résultats obtenus. La structure d'accueil est en dessous des exigences comptables.

Ceci étant, la structure continue d'augmenter un capital humain, matériel et financier qui, une fois le règlement intérieur adopté, devrait enfin rendre pleinement service. Nous sommes encore dans une phase d'adaptation de l'outil, même si nous en voyons la fin. L'évaluation 2009 s'intéressera plus particulièrement à cette structure.

La complexité de cette structure fait apparaître comme intéressantes, pour une zone rurale, les hypothèses de micro crèches et de maison d'assistantes maternelles. Des contacts sont actuellement pris, même si le service n'est pas stricto sensu, identique.

Statistiques Abelium:

216 familles sont concernées par l'offre d'accueil de la structure, soit 237 enfants (1/3 st André de l'Eure)

189 familles de 22 communes sur 24 sont concernées par le Multi Accueil, soit 205 enfants

26 familles hors CCPN utilisent la structure, soit 31 enfants

9 % des parents font parties des cadres d'entreprises et fonctions publiques

74 % des parents sont ouvriers qualifiés ou non, techniciens, professions intermédiaires

17. % sont inactifs divers et chômeurs

fréquentation mensuelle sur l'année 2008 (le seuil plancher de rentabilité est de 70%)

mois	jan	fev	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept	oct	nov	déc
% occupation	51.95	68.28	70.09	73.76	67.36	69.90	68.04	43	46.86	48.91	53.05	49.33

Après une augmentation des moyens matériels, humains, financiers pour accroître notre capacité d'accueil, il apparaît nécessaire de modifier le règlement intérieur afin d'optimiser l'exploitation de la structure et mieux répondre aux besoins de la population.